



XXI^{ème} FINALE DES MASTERS FRANCE AGILITY MAISON DU CHEVAL à SANSAIS - LA GARETTE (79)

Les 2 et 3 août 2008

REGLEMENT OFFICIEL

Plus de 350 équipes, seniors et jeunes conducteurs participeront à cette finale 2008 à la Maison du Cheval à La Garette, au cœur du Marais Poitevin (près de Niort –79)
Elle se déroulera en **4 épreuves** sur les 2 jours : *2 jumping et 2 agility* pour les Séniors et en **3 épreuves** sur les 2 jours : *2 jumping et 1 agility* pour les Jeunes conducteurs (Poussins et Juniors)

Les vainqueurs Jeunes conducteurs et Séniors de l'édition 2007 sont sélectionnés d'office à la finale 2008.

Les juges qui officieront les 2 jours de cette finale 2008 sont :

Dominique DREYER- Jean-Luc GENOT – Maryannic JOURDEN – David MARTINEZ

Les épreuves seront jugées selon le règlement de la Commission Nationale d'Education et d'Activités Canines.

Le classement au cumul des 4 épreuves pour les séniors et des 3 épreuves pour les jeunes conducteurs désignera les vainqueurs des Masters France 2008 en catégories A/B/C/D.

ATTENTION ! II Y AURA DES ORDRES DE PASSAGE

Les séries (par groupe de 30) seront consultables sur le site <http://www.agilitymasters.com> quelques jours avant la finale (ainsi que le programme) et seront également affichées sur le site.
Les reconnaissances se feront par séries de 30. A l'issue de chaque épreuve, le passage des concurrents se fera dans l'ordre inverse du classement et toujours par série de 30. Le concurrent qui ne se présentera pas lors du passage de son groupe sera automatiquement éliminé de l'épreuve.

Les résultats seront affichés dès la fin de chaque épreuve pour validation et aucune réclamation ne sera admise ½ heure après l'heure d'affichage indiquée sur la feuille.

Les sélections des FAR sont faites sur une équipe maître/chien qui ne saurait être modifiée pour la finale des Masters France. Les concurrents seront inscrits sous le nom du club de sélection.

L'original de la licence/carte conducteur agility, la carte de tatouage ou d'identification et le carnet de santé du chien vous seront obligatoirement demandés à la remise des dossards.

Royal Canin se réserve les droits d'utilisation des photos qui seront faites sur les différentes épreuves.

Important : L'accès au secrétariat est strictement réservé aux organisateurs. Pour toute réclamation, vous adresser à Christine LABROCHERIE ou à Patrick DECORTE.

Patrick DECORTE, Royal Canin.